

Environnement | Lyonnaise des eaux et développement durable : nets progrès mais peut mieux faire...



Sur la voie du développement durable depuis 2004, la Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez environnement, se contraint depuis 2 ans à travailler plus particulièrement sur 12 engagements précis. Comme l'an dernier, La Lyonnaise des Eaux publie l'intégralité de l'évaluation de l'application de ses engagements, pour l'année 2008. A cette occasion, plusieurs responsables de la Lyonnaise des Eaux et de la société Vigéo, auteure de la notation, étaient à Bordeaux, jeudi 2 juillet, pour expliciter tant les engagements de développement durable pris par l'entreprise, que le résultat, plutôt positif, de son évaluation. Ils ont par ailleurs insisté sur l'implication du Centre régional Bordeaux-Aquitaine de Lyonnaise des Eaux dans cette démarche de développement durable.

Une note de 65 sur 100

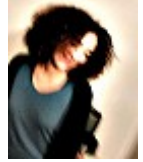
Selon Hélène Valade, la Directrice Déléguée au Développement Durable de Lyonnaise des Eaux, « ces engagements se concentrent sur 3 axes principaux : la protection des ressources en eau ; la contribution de l'entreprise au développement du territoire ; et enfin, le dialogue avec l'ensemble des publics de l'entreprise qu'ils soient sous-traitants, collectivités locales, associations environnementales, consommateurs, etc... » .

Après avoir mené 60 entretiens auprès des collaborateurs et des parties prenantes externes à l'entreprise, Vigéo attribue une note de 65/100 à Lyonnaise des eaux ; contre 59/100 en 2007. L'entreprise est donc en progrès. Selon Samuel DUFAY, Directeur de mission pour le Groupe Vigéo, la politique de Lyonnaise des Eaux présente plusieurs points forts en 2008. Concernant les projets de gestions écologiques des champs captants, « les mentalités ont radicalement évolué : l'approche partenariale avec le monde associatif est beaucoup plus développée ». Sur la protection des eaux et de la biodiversité, souvent oubliée dans les politiques de développement durable, il note que « de nombreuses actions sont mises en œuvres, notamment pour la protection des anguilles ». Cela dit, certains points présentent encore de « belles marges de progrès ». C'est particulièrement le cas dans le secteur de la lutte contre le gaspillage « qui peut encore progresser notamment sur la récupération des eaux de pluies et des eaux usées ». Il regrette également « qu'il n'y ait pas d'engagements spécifiques sur la production d'énergies renouvelables et la récupération de chaleur ».

Le Centre Régional Bordeaux Aquitaine : le bon élève

Du côté des émissions de carbone par contre, le bilan est plus contrastée : même si chaque année le retard se comble, « l'idée a mis du temps à se développer en interne ». Mais, par opposition, le centre régional de Bordeaux, le bon élève, est "en pointe" sur cette question. "Il a d'ores et déjà réalisé le bilan carbone complet de ses activités et mis en place un plan de déplacement favorisant les transports en commun et les transports doux ! ». Luc Diricks, Directeur du Centre Régional Bordeaux Aquitaine confirme d'ailleurs, qu'ayant pris les devants de l'évaluation environnementale dès 2005, et ce de sa propre autorité, le Centre Régional Bordeaux Aquitaine est considéré par l'échelon national comme « site pilote ». Il est notamment le premier à s'être doté d'un Comité de Gouvernance associant collectivités locales, entreprises et associations pour y débattre des enjeux concernant l'avenir de l'entreprise. Du développement durable, à la gouvernance d'entreprise, il n'y a qu'un pas !

Solène Méric



Solène Méric

*Credit Photo : Suez
Publié sur aqui.fr le 06/07/2009*

[Url de cet article](#)